



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 28 février 2024

COMPTES SNCF 2023

L'ARBRE QUI « CASH » LA FORÊT !

Les comptes 2023 du groupe SNCF sont désormais connus.

Le chiffre d'affaires est annoncé à 41,8 milliards d'euros (contre 41,4 en 2022).

Le résultat net est de 1,3 milliards d'euros (contre 2,4 en 2022).

Au-delà du satisfecit de la direction, ces résultats doivent être analysés notamment à la lumière du désengagement de l'État, des plans de performances, du développement de la polyvalence et de la productivité de toutes les cheminotes et tous les cheminots.

S'il on peut se féliciter de l'engouement pour le transport ferroviaire, nous savons également combien cet accroissement provoque des tensions dans le quotidien des usagers et des cheminots.

Les capacités de production et la robustesse de l'exploitation ont été fortement mis à mal ces dernières années. Les moyens ont été réduits et l'entreprise fortement désorganisée par les multiples découpages et réorganisations.

Derrière ces difficultés, ce sont des usagers qui ont bien du mal à accéder aux trains, subissent les dysfonctionnements dans une jungle tarifaire qui voit les tarifs s'envoler.

Les luttes menées ces derniers mois ont d'ores et déjà permis d'infléchir la courbe des effectifs. Pour La CGT, cela reste insuffisant pour répondre aux besoins de la population, aux exigences du service public et à l'amélioration des conditions de travail des cheminots.

La situation est alarmante tant pour le matériel roulant avec des calendriers de livraison qui s'allongent que pour les travaux d'infrastructures aux perspectives lointaines.

Cette situation émane des différents plans dit de « performances » ou plutôt de productivité mis en œuvre depuis plusieurs années et singulièrement depuis la réforme de 2018.

Cette réforme a placé la SNCF dans une trajectoire financière contrainte pour satisfaire aux attentes d'un gouvernement libéral qui organisait dans le même temps la libéralisation généralisée du transport ferroviaire et le projet de mise à mort de Fret SNCF.

Les plans de productivité se succèdent et atteignent plusieurs centaines de millions d'euros par an (possiblement environ 700 millions d'euros pour 2023).

Des plans de productivité qui s'appuient notamment sur l'accord classification-rémunération permettant d'accroître la polyvalence et transformant profondément les métiers et les conditions de travail des cheminots permettant à la direction de réaliser des économies.

Des plans de productivité qui ont également abouti à la réduction des programmes de maintenance et d'investissements, à l'affaiblissement des capacités industrielles sur l'autel de la rentabilité.



L'ÉTAT SE DÉSENGAGE... LES CHEMINOTES ET LES CHEMINOTS EN PAYENT LE PRIX !

La SNCF participe de manière importante au financement de la régénération du réseau ferroviaire à travers le fonds de concours mis en place dans le cadre de la loi de 2018. En 2023, c'est ainsi près de 1 milliard d'euros qui a été affecté à ce dernier. En 2024, ce montant devrait encore augmenter.

Une contribution néanmoins insuffisante au vu des travaux à réaliser. Dans le cadre du « plan d'avenir pour les transports » présenté médiatiquement il y a un an, l'État sollicite encore davantage la SNCF !

C'est donc la SNCF, sur ses seuls résultats, produits par le travail des cheminots, qui vient assurer le financement de la régénération du réseau ferré national, propriété de l'État, dans un marché que le gouvernement a décidé d'ouvrir à la concurrence !

Des moyens qui manqueront à la SNCF pour mieux assurer ses missions, améliorer la qualité de service vis-à-vis des usagers et des chargeurs et répondre aux fortes attentes d'amélioration des conditions de travail et sociales des cheminots.

Il y a quelques jours, le ministre de l'économie a annoncé 10 milliards d'économie sur le budget de l'État. Ce sont de plus de 2 milliards d'euros qui sont amputés du budget « écologie, développement et mobilité durables ». Un véritable scandale !

À l'heure où les enjeux environnementaux sont au cœur du débat public, rien ne pourra se faire sans des financements à la hauteur de telles ambitions.

C'est pourquoi, la Fédération CGT des Cheminots continue de porter les ambitions nécessaires au développement du transport ferroviaire public Voyageurs et Fret.

L'État doit non seulement assumer ses responsabilités en termes de report modal en mettant en place des politiques favorables au transport ferroviaire mais également contribuer davantage au financement du système dont la responsabilité ne peut peser sur le Groupe SNCF et donc sur les cheminots.

La CGT appelle les Cheminotes et les Cheminots à poursuivre les mobilisations dans les établissements et les métiers pour gagner sur l'emploi et les conditions de travail, les salaires et primes de travail métiers, et la Cessation Progressive d'Activité (CPA).

Avec la CGT on a tout à GAGNER !

Du 28 mars au 4 avril, on VOTE CGT aux élections des représentants salariés aux Conseils d'Administration.

**Retrouvez toutes les informations
et le développement
de nos revendications sur
www.renforcement-cheminotcgt.fr**



Le 28 mai, construisons la riposte globale contre la concurrence et pour le service public ferroviaire. Toutes et tous à Paris à l'euro-manifestation des cheminots !